



**DEPARTEMENT DU NORD**  
**ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES**  
**COMMUNE DE THIVENCELLE**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 03.12.2015**  
**COMPTE RENDU**

L'an deux mil quinze, le trois du mois de décembre à 18h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DUBRULLE José, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15**

**Nombre de conseillers Présents : 10**

**Nombre de votants : 11**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 26/11/2015**

**PRESENTS :** Ms. DUBRULLE José - DENIS Eric - LAURENT Yves  
Mmes DESCAMPS Béatrice - DUBRULLE Isabelle – MARECHAL Carole -  
HEBBELYNCK Régine – LAFON Julie – GODIN Nicole – KUBERA Sylvie

**REPRESENTES :** M. JANIKOWSKI Jean-Luc a donné procuration à Mme HEBBELYNCK Régine

**ABSENTS :** Ms. LEFEBVRE Christophe – DUTHILLEUL Ludovic - SZALKOWSKI Loïc -  
YAHIA Mehdi

**EXCUSES :** NEANT  
(SANS PROCURATION)

**Secrétaire de séance :** Mme GODIN Nicole

\*\_\*\*\_

1) **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 01.10.2015**

2) **Subventions aux associations**

La commission des associations s'est réunie le lundi 16 novembre 2015 et a procédé à l'examen des bilans.  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider le montant des subventions dans le tableau ci-dessous :

	<b>MONTANT VALIDE 2015</b>
<b>ASSOCIATION THIVENCELLOISE</b>	
AST	1 000.00 €
AMICALE BOULISTE	800.00 €
MODERN DANCE CLUB	600.00 €
ANIMATIONS LOISIRS	700.00 €
CLUB AINES	450.00 €
ASTT	350.00 €
ACPG CATM	400.00 €
CHASSE COMMUNALE	400.00 €
AMICALE DU PERSONNEL	350.00 €
AECTT	450.00 €
LES CHINEURS	800.00 €
CHORALE DE SAINT AYBERT	100.00 €
HARMONIE MUNICIPALE DE CRESPIN	250.00 €
CHORALE JOSQUIN DES PRES	300.00 €

### 3) prime de fin d'année

Chaque année, chaque agent titulaire se voit attribuer une prime en fin d'année. Pour 2014, 25% des 50% avait été attribué. Monsieur le Maire propose de renouveler ce montant. Il est à noter que le nombre de jours d'absences est pris en compte pour le calcul de cette prime.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reconduire la prime dans les mêmes conditions.

### 4) Permanences pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

<b>HORAIRES 1<sup>ER</sup> TOUR DIMANCHE 6 DECEMBRE 2015</b>	<b>CONSEILLERS PRESENTS</b>
8H-10H	Béatrice Sylvie Eric
10H-12H	Carole Régine Nicole
12H-14H	José Loïc Christophe
14H-16H	José Yves Eric
16H-18H	Isabelle Julie Ludovic
DEPOUILLEMENT	José Béatrice Jean-Claude Yves Nicole Régine

<b>HORAIRES 2<sup>EME</sup> TOUR DIMANCHE 13 DECEMBRE 2015</b>	<b>CONSEILLERS PRESENTS</b>
8H-10H	Béatrice Eric Julie
10H-12H	Carole Nicole Régine
12H-14H	Ludovic Christophe Loïc
14H-16H	Yves José Chantal
16H-18H	Isabelle Stéphanie sandrine
DEPOUILLEMENT	José Béatrice Jean-Claude Nicole Yves Régine

### 5) Convention avec la SPA

Par lettre en date du 9 octobre 2015, la SPA nous a transmis le renouvellement au 01/01/2016 pour une durée de 3 ans de la convention pour la gestion des animaux errants et/ou dangereux 24h/24h et 7j/7j. Le prix par habitant est de 0,615€ par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas reconduire la convention avec la SPA.

### 6) Dissolution du Syndicat des Communes Intéressées au Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Par courrier en date du 26.10.2015, le Préfet du Nord a sollicité l'avis des conseils municipaux et des organes délibérants des EPCI et des syndicats mixtes concernant le projet de dissolution du Syndicat des Communes Intéressées au Parc naturel régional Scarpe-Escaut dans un délai de 2 mois.

Le Parc naturel régional propose d'émettre un avis défavorable à cette dissolution qui ne respecte pas le calendrier négocié avec le Sous-Préfet de Valenciennes pour réfléchir à une nouvelle organisation territoriale du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'émettre un avis défavorable à la dissolution du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

### 7) Changement de destination de la salle Courtinat

La salle Courtinat est en vente. Afin d'éviter que celle-ci devienne une maison d'habitation, il y a lieu de procéder à un changement de destination. Cet immeuble ne pourra être qu'un lieu de stockage ou éventuellement des garages.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 2 contre décide de changer la destination de la salle Courtinat. A cet effet, elle ne pourra être utilisée que pour lieu de stockage ou éventuellement de garages. Elle ne pourra pas devenir une maison à usage d'habitation ou de local commercial.

### 8) Festivités de fin d'année

## TABLEAU RECAPITULATIF DES MANIFESTATIONS DECEMBRE 2015 ET JANVIER 2016

DATE	HORAIRE ET LIEU	OBJET
SAMEDI 5 DECEMBRE 2015	11H Monument aux morts	Commemoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
DIMANCHE 6 DECEMBRE 2015	8H-18H Espace de la Dodaine	1 <sup>er</sup> tour des élections régionales
SAMEDI 12 DECEMBRE 2015	11H Place de la Mairie	Inauguration du Marché de Noël
DIMANCHE 13 DECEMBRE 2015	19h30 Place de l'Ecole	Feu d'artifice
DIMANCHE 13 DECEMBRE 2015	8H-18H Espace de la Dodaine	2 <sup>ème</sup> tour des élections régionales
MARDI 15 DECEMBRE 2015	14H Espace de la Dodaine	Préparation des colis de fin d'année
JEUDI 17 DECEMBRE 2015	14H Salle des fêtes	Goûter des enfants de Noël
VENDREDI 18 DECEMBRE 2015	18H Espace de la Dodaine	Remise des colis au personnel et aux élus
SAMEDI 19 DECEMBRE 2015	A partir de 9H30 Mairie	Distribution au porte à porte des colis de Noël aux ainés
DIMANCHE 10 JANVIER 2016	11H Salle des fêtes	Cérémonie des Voeux

### **9) Désignation de nouveaux délégués au S.I.D.E.G.A.V**

Le 15.04.2015, le conseil municipal avait procédé à la désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de Gaz dans l'Arrondissement de VALENCIENNES.

A ce jour, ces délégués ne peuvent plus assurés cette fonction avec les activités professionnelles. Il y a donc lieu de procéder à la nomination de deux nouveaux délégués titulaires et d'un nouveau délégué suppléant.

Monsieur DENIS Eric et Madame HEBBELYNCK Régine qui ont obtenu la majorité absolue sont proclamés délégués titulaires et déclarent accepter leur mandat.

Madame GODIN Nicole qui a obtenu la majorité absolue est proclamée délégué suppléant et déclare accepter son mandat.

### **10)SIDEGAV : redevances d'occupation du domaine public liées aux chantiers provisoires de travaux relatifs aux ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité**

Proposition d'instaurer par le SIDEGAV une redevance d'occupation du domaine public liée aux chantiers provisoires de travaux relatifs aux ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Pour un chantier portant sur un réseau de distribution d'électricité : 153€

Pour un chantier portant sur un réseau de transport d'électricité :  $PR'T=0.35€xLT$

Pour un chantier portant sur un réseau de transport et de distribution de gaz :  $PR'=0.35€xL$

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instaurer cette redevance.

### **11) Questions diverses et informations**

Monsieur le Maire donne lecture des courriers

- reçu en date du 22.11.2015 de monsieur DEHON Franck pour la mise en place de bacs à fleur devant son habitation
- reçu en date du 16.11.2015 de Maisons et cités pour le projet de béguinage
- du compte rendu annuel d'activité du SIDEGAV présenté pour 2014 par ERDF
- du rapport de l'agent de contrôle sur la distribution d'énergie électrique en 2014
- de la pétition pour les ralentisseurs de la rue Joseph Baugnies

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

- les agents de police ne pourront assurés la sécurité du marché de Noël.
- Un stationnement handicapé sera mis en place pour l'accès des PMR au cimetière
- Les travaux de l'Hogneau débiteront le 7 décembre
-

## INTERVENTION DE MADAME DESCAMPS Béatrice

Afin de prévoir l'organisation des vœux de la municipalité, l'établissement du bulletin annuel, et le calendrier des fêtes 2016, une est prévue le mercredi 9 décembre 2015 à 18h en mairie.

## VALIDATION DES TARIFS DE L'ALSH pour 2016 VACANCES DE FEVRIER – PAQUES – TOUSSAINT

Monsieur le maire fait part que comme chaque année, il y a lieu de valider les tarifs pour les vacances de février, Pâques et Toussaint pour l'année 2016.

Monsieur le maire rappelle les différentes périodes où l'ALSH fonctionnera :

	<b>SEMAINE 1</b>	<b>SEMAINE 2</b>
<b>FEVRIER</b>	DU LUNDI 8 FEVRIER AU VENDREDI 12 FEVRIER	DU LUNDI 15 FEVRIER AU VENDREDI 19 FEVRIER
<b>PAQUES</b>	DU LUNDI 4 AVRIL AU VENDREDI 8 AVRIL	DU LUNDI 11 AVRIL AU VENDREDI 15 AVRIL
<b>TOUSSAINT</b>	DU LUNDI 24 OCTOBRE AU VENDREDI 28 OCTOBRE	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de définir les tarifs de l'ALSH pour les vacances de février, Pâques et Toussaint pour 2016 dans le tableau ci-dessous :

<b>TARIF A LA SEMAINE POUR CHAQUE VACANCE</b>	<b>Quotient familial entre 0 et 369</b>	<b>Quotient familial de 370 à 499</b>	<b>Quotient familial à partir de 500</b>	<b>Extérieur</b>
<b>1 ou 2 enfants participant à l'ALSH</b>	<b>15 € la semaine</b>	<b>17 € la semaine</b>	<b>19 € la semaine</b>	<b>21 € la semaine</b>
<b>3 enfants et + participant à l'ALSH</b>	<b>13 € la semaine</b>	<b>15 € la semaine</b>	<b>17 € la semaine</b>	<b>19 € la semaine</b>

## ANNULATION DU BUDGET CCAS

Monsieur le Maire fait part que par mesure de simplification de la gestion budgétaire et comptable, la loi n° 2015-991 du 7/8/2015 (NOTRé) supprime dans son article 79 l'obligation de disposer d'un CCAS. Désormais la compétence se fait directement par le biais de la commune.

Toutefois, afin de valoriser le travail des 6 membres bénévoles, il y a lieu de définir la commission CCAS en les intégrant.

Tableau de la commission CCAS

DUBRULLE JOSE	PIETRZAK DANIEL
DUBRULLE ISABELLE	PANAROTTO ALPHONSE
DESCAMPS BEATRICE	GUYOT VERONIQUE
HEBBELYNCK REGINE	LECERF SABRINA
GODIN NICOLE	DANGREAU PAUL
DUTHILLEUL LUDOVIC	MAIRESSE COLETTE
DENIS ERIC	
YAHIA MEHDI	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'annuler le budget CCAS et de le gérer directement par le biais de la commune
- Valide la commission telle qu'elle est définie dans le tableau ci-dessus

## INTERVENTION DE MADAME DUBRULLE ISABELLE

Suite à plusieurs entretiens, un contrat d'avenir pour les ateliers municipaux a été recruté. Il débutera le 10.12.2015 et a été signé pour 3 ans.

Suite à la demande de renouvellement d'un contrat CUI féminin pour une durée de 3 mois, Pôle Emploi nous a fait part de son avis défavorable. Il y aura donc lieu de recruter dans les prochaines semaines.

L'activité seniors organisée le mercredi matin à la médiathèque se passe bien. De plus, il y a une augmentation au niveau de la fréquentation de la médiathèque.

### **INTERVENTION DE MADEMOISELLE JULIE LAFON**

Il serait utile de prévoir des étagères dans le local des activités « jeunes ».

Suite à la mise en place des étagères dans le local de la médiathèque, de nombreux trous sont visibles au niveau de la fixation. Il serait utile de les boucher.

Les deux spectacles mis en place par ZAPPOI et PEPITE FORET ont été très appréciés par les enseignants et les enfants.

### **INTERVENTION DE LAURENT YVES**

Il est dommage que le ramassage de denrées pour la banque alimentaire n'est pas eu lieu cette année dans le hall d'Intermarché. Madame Dubrulle Isabelle fait part que cette décision avait été validée lors de la réunion CCAS du 21.09.2015.

### **INTERVENTION DE MADAME HEBBELYNCK REGINE**

Ou en est l'opération « un enfant né, un arbre planté » ? Monsieur le Maire fait part que cette question sera revue lors de la réunion de ce mercredi 9.12.2015.

### **INTERVENTION DE DENIS ERIC**

Il serait souhaitable que les branches qui tombent sur le mur du cimetière soient coupés. Monsieur le Maire fera part de ce désagrément à l'agriculteur concerné.

Un devis pour des containers a été demandé pour le cimetière.

Une somme excessive de consommation d'eau a été constatée à la salle des fêtes. En effet, plusieurs fuites d'eau ont été constatées. Un devis a été demandé pour refaire à neuf les WC.

Le porte vélo a été mis en place à la salle multifonction ainsi que les étagères.

Les cours informatiques dispensés à la salle multifonction remportent un vif succès.